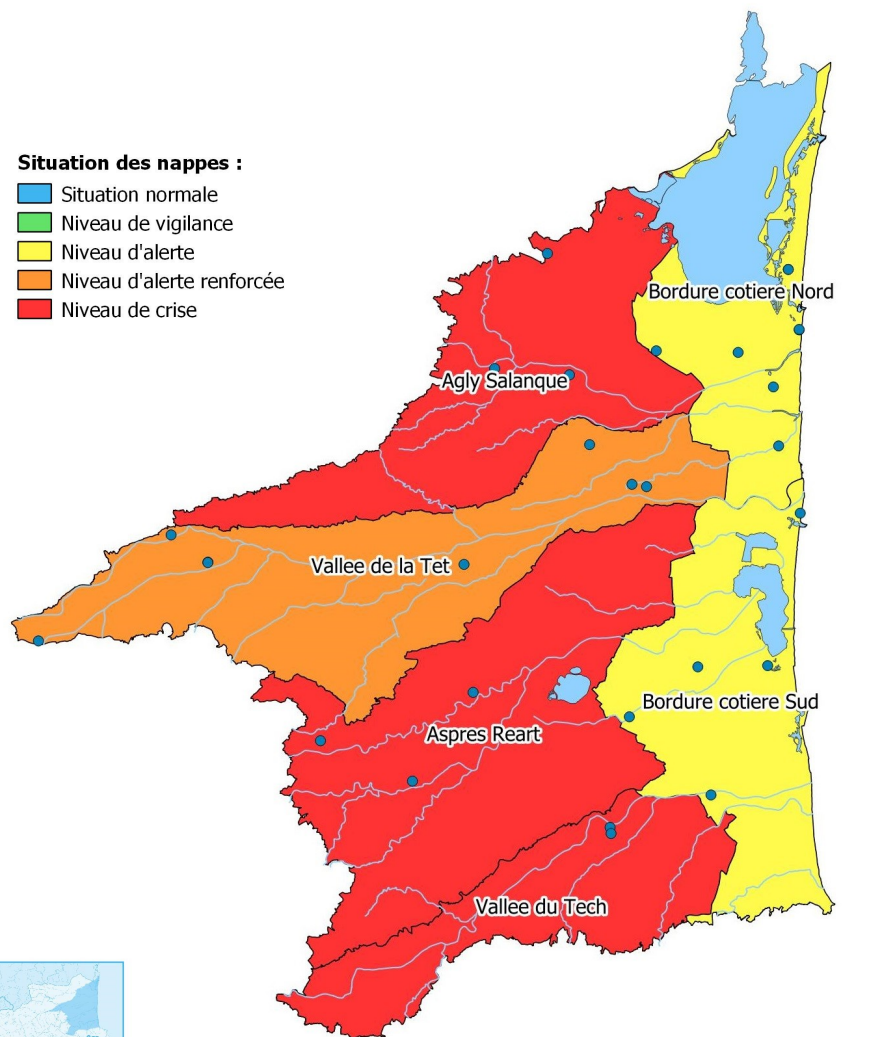


## Situation des nappes :

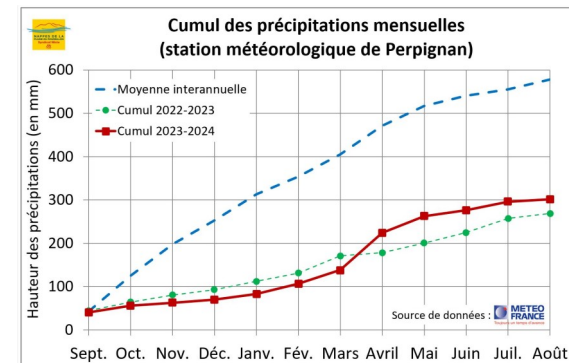
- Situation normale
- Niveau de vigilance
- Niveau d'alerte
- Niveau d'alerte renforcée
- Niveau de crise



## SYNTHÈSE PLUVIOMÉTRIQUE

Les précipitations au cours du mois d'août ont été faibles, avec l'absence d'orages (5,4 mm en cumulé au mois d'août).

L'année hydrologique 2023-2024 s'achève ainsi avec un cumul pluviométrique 301 mm à Perpignan, soit -47,9 % par rapport aux normales (normale annuelle 578,3 mm à la station Météo France de Perpignan).



## SITUATION DES NAPPES PLIO-QUATERNAIRES

LA SITUATION DES NAPPES RESTE TOUJOURS EXTRÊMEMENT DÉGRADÉE.

Dans un contexte hydrologique extrêmement déficitaire qui perdure depuis plus de 2 ans, les précipitations de 2024 ne sont toujours pas suffisantes pour améliorer la situation des nappes plio-quaternaires.

Au 6 septembre, 11 piézomètres sont toujours sous le niveau de crise (situation similaire depuis le début de l'été), dont 5 sont à leur plus bas niveaux historiques (Ponteilla et Terrats sur l'unité de gestion Aspres-Réart ; Saint-Hippolite et Ex-Opoul sur Agly-Salanque ; Alénia sur Bordure Côtière Sud).

Les unités de gestion (U.G.) Agly-Salanque, Aspres-Réart et Vallée du Tech sont toujours classées en crise, avec des niveaux qui poursuivent leur descente sur les 2 premières U.G.

L'U.G. Vallée de la Têt reste en alerte renforcée : les niveaux ont cessé leur progression sur le secteur de Millas et restent en crise, et ils continuent de descendre sur Bouleternère et Bompas.

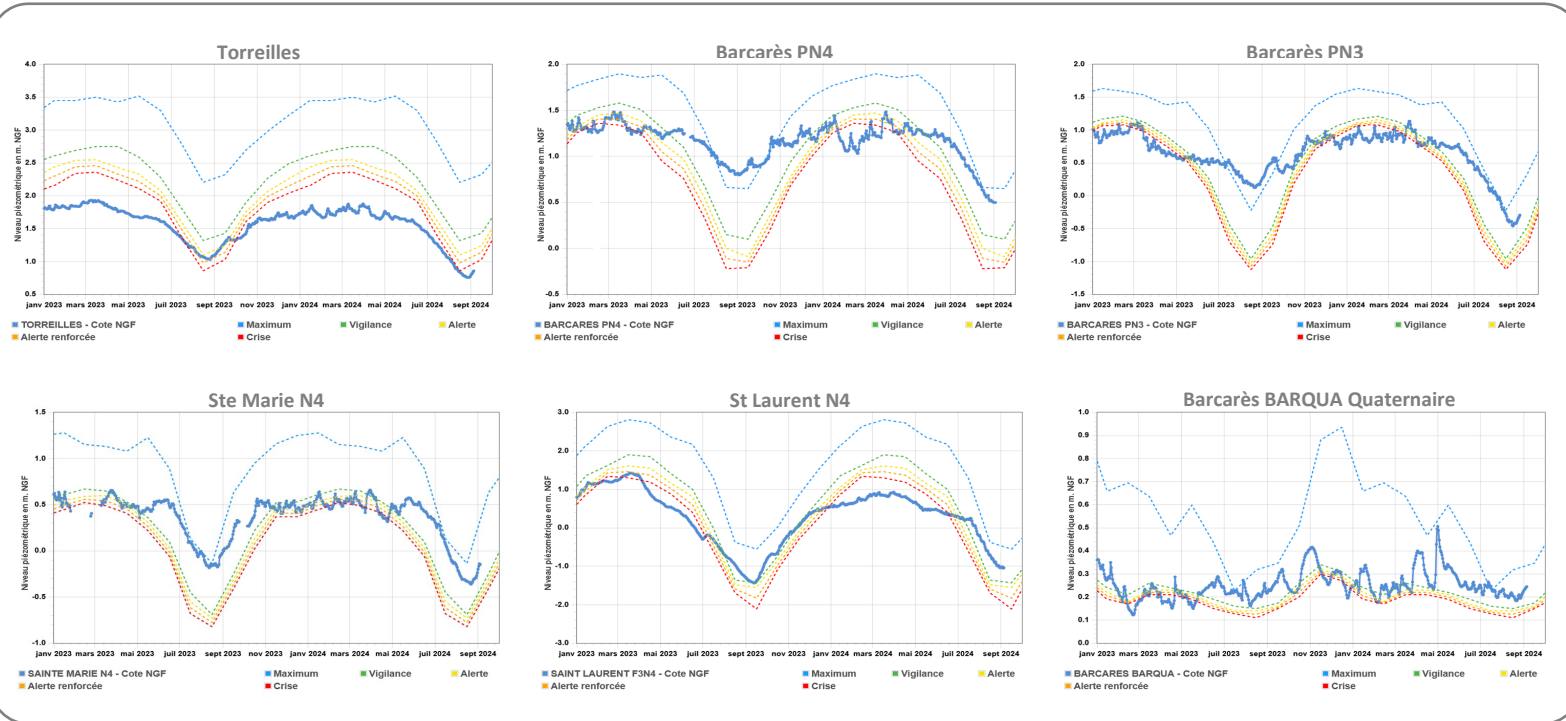
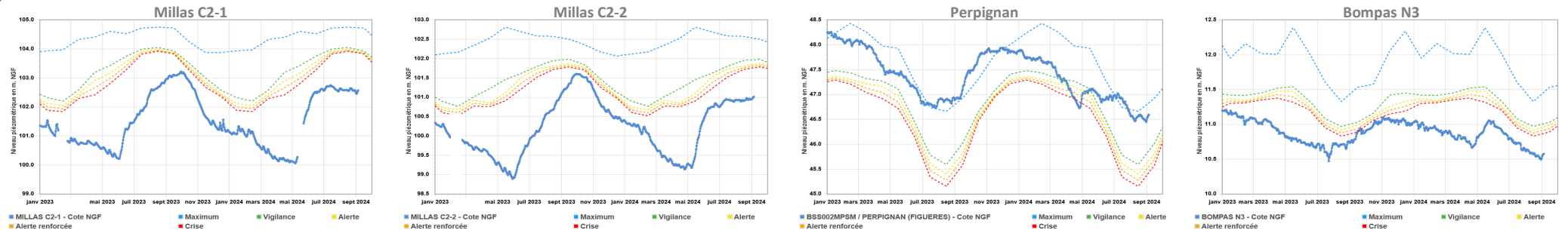
Sur les U.G. Bordure Côtière Nord et Bordure Côtière Sud, la situation est plus contrastée et se maintient en alerte : le niveau des nappes du Pliocène à Torreilles et du Quaternaire à Alénia sont toujours sous le seuil du niveau de crise alors que les autres piézomètres présentent des situations normales.

Etant donné la persistance de la sécheresse et l'état dégradé des nappes souterraines, les mesures de restrictions d'usages de l'eau sont toujours applicables sur l'ensemble du territoire par arrêté préfectoral (<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-Peche/Reglementation-de-l-Eau/Secheresse>).

N.B. : l'état de la situation des nappes peut être différent des arrêtés sécheresses éventuellement en cours, qui sont pris à des dates différentes du présent bulletin et qui prennent en compte l'état de l'ensemble des ressources eau du territoire (eaux souterraines, eaux superficielles, niveaux des barrages, etc.)

# NIVEAU DES NAPPES PAR PIÉZOMÈTRE

Vallée de la Têt



Bordure côtière nord



Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes de la plaine du Roussillon

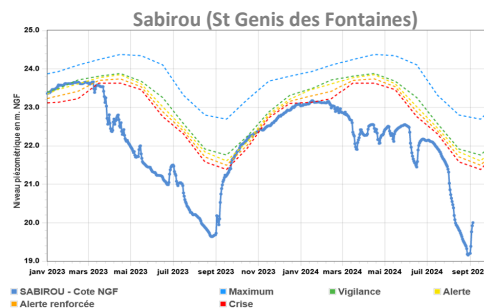
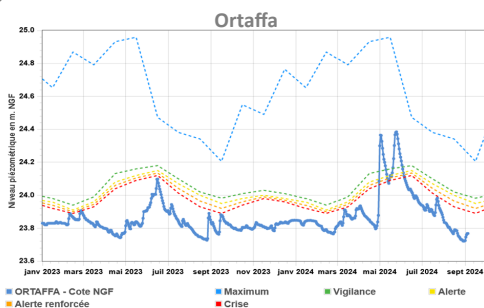
1 impasse de la Vigneronne • 66000 PERPIGNAN  
Tél. 04 68 57 73 43 • E-mail : contact@nappes-roussillon.fr

Toutes les chroniques piézométriques disponibles  
sur [www.nappes-roussillon.fr](http://www.nappes-roussillon.fr)

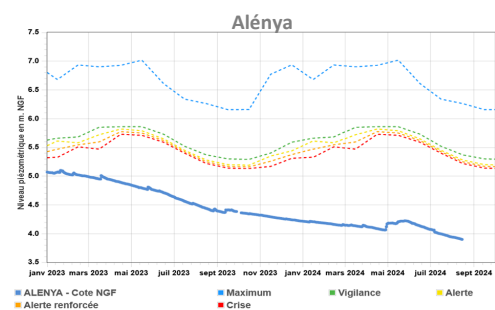
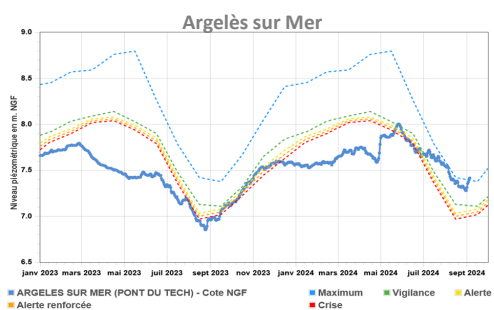
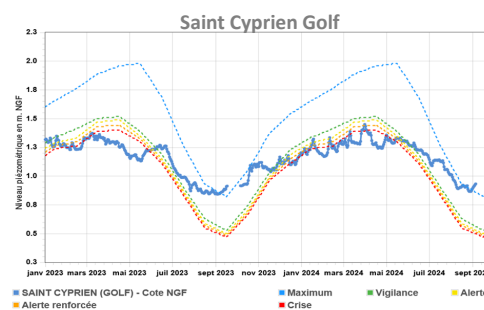
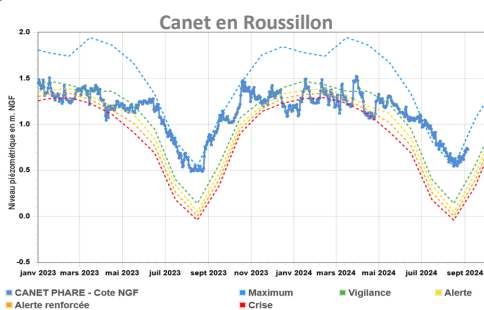
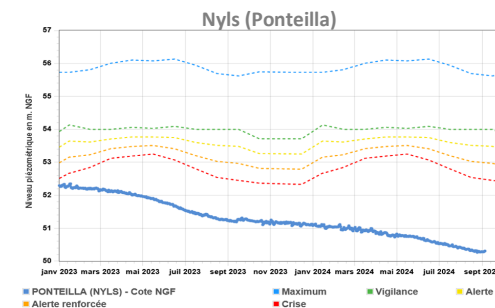
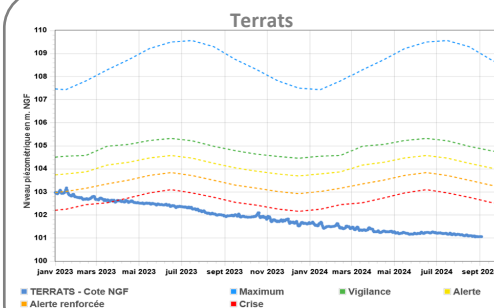


# NIVEAU DES NAPPES PAR PIÉZOMÈTRE

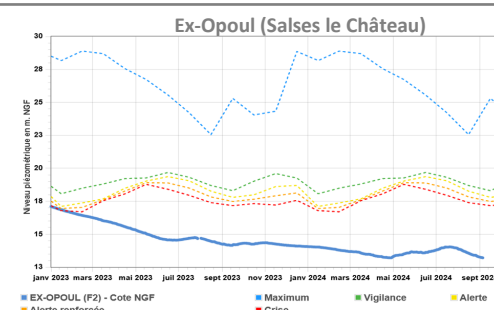
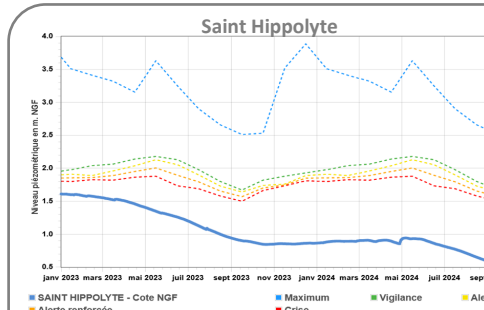
## Vallée du Tech



## Aspres-Réart



## Bordure côtière sud



## Agly-Salanque

Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes de la plaine du Roussillon

1 impasse de la Vigneronne • 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 57 73 43 • E-mail : contact@nappes-roussillon.fr

Toutes les chroniques piézométriques disponibles  
sur [www.nappes-roussillon.fr](http://www.nappes-roussillon.fr)

